

# NOTE DE POLITIQUE ENVIRONNEMENT

29 septembre 2025

## RESTER LEADER DE LA PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Nous avons la volonté de rester leader et exemplaire en termes de préservation de l'environnement, en nous engageant sur la prévention de pollution et la diminution des impacts directs et indirects de nos aéroports, ce qui se traduit par le maintien de nos certifications ISO 14001, et ISO 50001 et de l'atteinte du niveau ACA 5 pour Lyon-Saint Exupéry, du maintien de l'ISO 50001 et du niveau ACA4+ pour Lyon-Bron. Notre stratégie environnementale s'inscrit dans les trois piliers de la stratégie environnementale du groupe VINCI Airports :

- ❖ **Agir pour le climat,**
- ❖ **Optimiser les ressources grâce à l'économie circulaire**
- ❖ **Préserver la biodiversité et les milieux naturels.**

### AGIR POUR LE CLIMAT

Face au défi climatique, la décarbonation de nos activités et de celles de nos partenaires et tiers implantés sur la plateforme est un enjeu majeur qui nécessite des engagements forts de chacun pour continuer à améliorer et développer nos infrastructures.

Le suivi rigoureux des émissions de gaz à effet de serre (GES) provenant de ces activités (celles d'Aéroports de Lyon ainsi que celles de nos partenaires et tiers) est essentiel non seulement pour maintenir, mais aussi pour atteindre un niveau supérieur de certification dans le cadre de l'Airport Carbon Accreditation (ACA). Nous avons obtenu la certification ACA 4+, devenant ainsi le premier aéroport du réseau VINCI Airports à atteindre ce niveau d'excellence. Notre ambition est de réduire nos émissions de GES afin d'atteindre un niveau incompressible de 500 tonnes.

Ensemble, nous avons la possibilité de devenir le premier aéroport en France à atteindre le « zéro émission nette grâce à la compensation carbone volontaire et locale », en couvrant les émissions de Scope 1&2 de l'entreprise Aéroports de Lyon, conformément au périmètre ACA, en valeur « market- based ».

Aéroports de Lyon s'est ainsi fixé pour objectif d'atteindre le zéro émission nette à horizon 2026 (périmètre de l'entreprise), en réduisant de 90% nos émissions et en développant des projets de réduction et de séquestration de CO<sub>2</sub> sur le territoire.

La performance énergétique et l'utilisation croissante d'énergies renouvelables, dont une part produite directement sur site, contribuent également à cet objectif.

En parallèle, nous promouvons les modes de transport doux et le covoiturage afin de réduire davantage notre empreinte carbone ainsi que celle de nos partenaires et clients.

### Objectif scope 1 et 2 : Réduire nos émissions de Gaz à effet de Serre pour atteindre 500teqCO<sub>2</sub> incompressibles et se maintenir en deçà de ce plafond :

- Poursuivre l'électrification de notre flotte de véhicules

- Améliorer nos installations au travers d'Actions de Performance Energétique
- Produire des ENR autoconsommées sur site pour atteindre l'autosuffisance
- Mettre en œuvre des puits carbone pour séquestrer nos émissions résiduelles

**Objectif scope 3 : Mettre en place une trajectoire de décarbonation Scope 3 et un plan d'action associé, en vue d'atteindre zéro émission nette de carbone sur les émissions de nos parties prenantes à horizon 2050 :**

- Produire et distribuer des énergies renouvelables sur site et hors site (photovoltaïque, hydrogène, carburants d'aviation durables...)
- Mettre en place des infrastructures de recharge pour véhicules électriques (coté ville et coté piste)
- Mettre en place des solutions décarbonées de substitution aux Moteurs Auxiliaires de Puissance (APU)

## UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES

### Déchets :

L'objectif d'Aéroports de Lyon est de parvenir à une valorisation matière de 80% d'ici 2030. Actuellement nous avons un taux de recyclage de 75%. Pour atteindre ce résultat, nous avons établi de nouvelles filières de valorisation sur la plateforme, incluant le sur tri des déchets industriel banals (DIB), des biodéchets et des mégots. Nous engageons également une réflexion continue pour améliorer le tri à la source ainsi que pour favoriser le réemploi et la réutilisation. Depuis 2023, nous avons également procédé au renouvellement de nos équipements de collecte, intégrant le flux de biodéchets sur le parcours clients.

Actuellement, 100% des déchets valorisables sont valorisés, et nous poursuivons nos efforts pour atteindre nos objectifs de valorisation et de recyclage, garantissant ainsi une gestion des déchets à la fois durable et responsable des déchets sur la plateforme.

### Objectifs : Maintenir un objectif de taux de recyclage de 75%

- Optimiser l'utilisation des zones de stockage déchets
- Développer la collecte du flux Biodéchets et verre
- Uniformiser les pratiques et mettre en place une campagne de sensibilisation au tri

### Eau :

L'eau constitue un patrimoine national précieux, auquel nous devons tous porter une attention particulière. L'aéroport de Lyon-Saint Exupéry est situé sur la nappe phréatique de l'Est Lyonnais qui fait l'objet d'un Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau (SAGE).

La distribution de l'eau potable, la collecte des eaux pluviales des zones imperméabilisées et le rejet des eaux usées sont soumis à une étroite surveillance et à de nombreux contrôles effectués par le concessionnaire ainsi que par les services de l'Etat.

Conformément à la législation sur l'eau, la Société Aéroports de Lyon est titulaire d'une autorisation préfectorale d'exploiter des ouvrages de collecte, de rétention et d'infiltration des eaux pluviales sur

l'ensemble du site. Les eaux pluviales présentes sur les surfaces imperméabilisées, telles que les parkings pour voitures et avions, les surfaces extérieures et les voiries ainsi que certaines zones internes des hangars, surfaces internes pour certains hangars sont collectées, dépolluées puis retournent à la nappe phréatique.

Tout déversement accidentel (débordement, renversement de produits) doit être signalé au Poste de Coordination Technique au 04.72.22.88.89, choix n°2 ou au Service de Secours et de Lutte contre les Incendies Aéronautes au 04.72.22.73.37.

L'aéroport de Lyon a mis en œuvre diverses initiatives ambitieuses visant à réduire sa consommation d'eau potable de 50% d'ici 2030 par rapport à celle de 2018.

Dans le cadre de cette stratégie, l'aéroport a installé plus de 400 compteurs d'eau télerelevés, facilitant la remontée d'alarmes en cas de consommation anormale, permettant ainsi une réaction rapide et efficace. Une surveillance attentive est également accordée au suivi des prestataires les plus consommateurs.

Pour détecter et réparer les fuites, des campagnes régulières de recherche sont menées sur l'ensemble du réseau de distribution d'eau, ce qui contribue à réduire les pertes d'eau potable.

Depuis 2020, l'aéroport a interrompu l'arrosage des espaces paysagers, une initiative portée par les équipes de jardiniers, qui contribue significativement à la réduction de la consommation d'eau.

De plus, l'aéroport optimise la récupération des eaux pluviales. À cet effet, deux cuves de 100 m<sup>3</sup> ont été installées sur le parking du Terminal 1, permettant la collecte d'eau de pluie qui est ensuite pour des applications industrielles telles que les toilettes et les systèmes de climatisation. Un projet est également en cours, visant à récupérer l'eau de pluie depuis la toiture du Terminal 2.

Ces initiatives s'inscrivent dans la continuité des efforts de l'aéroport pour renforcer ses pratiques de développement durable, en mettant particulièrement l'accent sur une gestion efficace et écoresponsable de l'eau.

#### **Objectif : Mettre en œuvre notre schéma directeur de la préservation de la ressource en eau**

- Diagnostic, cartographie et identification des besoins de comptages complémentaires pour améliorer le rendement
- Améliorer le rendement du réseau : comptage complémentaire et travaux par le biais d'un travail d'ingénierie de subventions
- Définir et décider la stratégie sur la ressource en eau
- Valider et déployer le plan de sobriété de l'eau

#### **Energie :**

L'ambition d'Aéroports de Lyon en matière de performance énergétique est particulièrement élevée, comme en témoigne notre engagement dans une démarche certifiée ISO 50001 et notre note de politique énergétique. Afin de préserver les ressources énergétiques et de relever les défis actuels, nous avons instauré un plan d'actions visant à réaliser des économies d'énergie. Nous surveillons attentivement nos consommations pour identifier et corriger toute dérive, tout en anticipant les besoins futurs afin d'optimiser l'utilisation de nos installations et de maximiser notre efficacité énergétique.

Notre stratégie inclut des mesures de sobriété énergétique ainsi que des projets de rénovation thermique des bâtiments, avec pour objectif de réduire de moitié la consommation d'électricité de l'aéroport d'ici 2030. Ces actions englobent l'optimisation des systèmes de chauffage et de climatisation, en fixant des températures à 17°C dans les espaces publics, 18°C dans les zones privées, et 19°C dans les bureaux.

Nous investissons par ailleurs dans les énergies renouvelables, à travers un ambitieux programme de développement de la production photovoltaïque sur site, notamment pour l'autoconsommation, ainsi que l'installation de bornes de recharge pour véhicules électriques. Nous visons à répondre aux besoins croissants d'Aéroports de Lyon, de nos partenaires, ainsi que de nos clients, tout en nous fixant pour objectif une énergie verte, 100% renouvelable et locale.

La modernisation des systèmes de chauffage et de refroidissement, de même que l'adoption de dispositifs d'éclairage à haute efficacité énergétique (LED), constituent également des priorités majeures pour réduire au maximum notre consommation énergétique. Nous accordons, enfin, une importance particulière à la performance énergétique des équipements que nous sélectionnons.

#### **Objectif : Déployer le schéma directeur de l'énergie et diminuer notre intensité énergétique\* de 2%**

- Maintenir notre performance énergétique avec notre politique ISO 50001 et notre plan de sobriété énergétique
- Déployer le hub énergétique : accompagner l'arrivée de nouveaux usages énergétiques et exploiter le potentiel de production énergétique de la plateforme

\*CF note de politique énergétique

## **PRESERVER LA BIODIVERSITE ET LES MILIEUX NATURELS**

L'Aéroport de Lyon a enrichi sa démarche environnementale en mettant en place un observatoire de la biodiversité sur le site de Lyon-Saint Exupéry, renforcé notamment dans les domaines de la botanique et de l'entomologie depuis sa création en 2019. Cet observatoire, mis à jour chaque année, permet de dresser une cartographie détaillée des enjeux de biodiversité de la plateforme, allant bien au-delà des exigences réglementaires. Cette initiative illustre notre engagement continu en faveur d'une compréhension approfondie et d'une gestion responsable des écosystèmes locaux.

L'aéroport gère également plus de 70 hectares de zones de compensation et a développé un outil de webcartographie, accessible tant en interne qu'en externe, afin de visualiser et de partager les données relatives à la biodiversité et aux mesures de conservation mises en place.

Depuis 2020, l'aéroport adhère strictement à une politique de zéro phyto, garantissant l'absence totale de pesticides et préservant ainsi la santé environnementale. De plus, un inventaire complet est régulièrement réalisé pour évaluer et suivre la biodiversité présente sur les deux aéroports, contribuant ainsi à une meilleure protection des écosystèmes locaux.

L'aéroport de Lyon s'engage résolument vers un avenir durable, à travers des partenariats stratégiques et des actions de sensibilisation. En collaboration avec des entités telles que le WWF, la Chambre d'Agriculture du Rhône, Karos, Geovélo, et Lyon Aéroemploie, nous œuvrons conjointement pour intégrer des pratiques environnementales responsables au cœur de nos activités.

Par ailleurs, nous avons mis en place un programme de sensibilisation destiné à nos passagers et employés, encourageant l'adoption de comportements éco-responsables. Ce programme comprend un parcours en cinq étapes pour les passagers, les guidant vers des pratiques plus durables lors de leur passage à l'aéroport.

#### Objectif : Capitaliser sur l'Observatoire de la Biodiversité

- Mettre en place l'indicateur coefficient de Biotope par Surface (CBS)
- Déployer la transversalité et l'expertise avec le groupe
- Mettre en place des expérimentations innovantes

#### BRUIT

Les nuisances sonores liées à l'activité aéronautique constituent la principale préoccupation des riverains. Dans ce contexte, nous mettons en œuvre des actions concrètes pour atténuer ces nuisances. À l'horizon 2025, notre objectif est de réduire de moitié le bruit nocturne par rapport aux niveaux de 2018. D'ici 2030, nous visons une baisse du niveau sonore entre 5 dB et 10 dB.

Pour atteindre ces objectifs, nous appliquons une politique rigoureuse en conformité avec l'arrêté ministériel de 2022, qui restreint les vols nocturnes des avions les plus bruyants, conformément aux normes du chapitre 3/13 concernant le bruit effectif en décibels (EPNdB). De plus, des efforts sont déployés pour promouvoir des procédures de moindre bruit en coordination avec la navigation aérienne et encourager l'utilisation d'appareils moins bruyants par le biais la taxe d'atterrissement.

Le suivi du bruit est une pratique établie depuis 20 ans à l'aéroport, avec le système CONSTAS de première et deuxième génération. En outre, des mesures additionnelles, telles que le Plan d'Exposition au Bruit (PEB), contribuent également à la réduction des nuisances sonores. En complément, des initiatives d'insonorisation des logements et des écoles dans les zones affectées par le bruit sont également mises en place pour améliorer la qualité de vie des riverains.

### **Objectif : rédiger les engagements pour l'environnement 2025-2030 de Lyon-Saint Exupéry**

- Améliorer le taux de descentes continues la nuit en lien avec la navigation aérienne
- Veiller au respect des restrictions d'exploitation en vigueur sur l'aéroport Lyon-Saint Exupéry (restrictions acoustiques et déviations de trajectoire) en lien avec la sécurité aérienne
- Mener une campagne de sensibilisation sur l'aide à l'insonorisation auprès des logements éligibles non encore insonorisés

Cette politique s'appuie sur la « High Level Structure » (HLS) et les processus présents dans le Système de Management Intégré d'Aéroports de Lyon. Les directeurs en charge de cette politique s'engagent à mettre à disposition les ressources nécessaires pour atteindre les objectifs définis dans le respect des obligations réglementaires et normatives. Nous nous appuyons sur l'engagement de nos collaborateurs et des entreprises partenaires pour mener à bien cette politique. La responsabilité du management de la performance environnementale est confiée au Responsable du Pôle Environnement et le pilotage de la performance énergétique est confiée à l'ingénieur de performance énergétique.

Lionel Lassagne

Directeur développement durable et immobilier

DocuSigned by:  
  
 FF69C32278F5488...